



Réunion régulière mensuelle
Conseil de la Communauté rurale de
Kedgwick
Procès-Verbal
Mardi le 19 mars 2024

Présents : Maire : Éric Gagnon
Conseillers : Steeve Savoie, Denis Couturier, Burt W. Paulin,
Jean-Baptiste Thériault, Guillaume Deschênes-Thériault & Huguette Fournier
Absent : Cédric Léonard
Personnel administratif : Roch Dugas, directeur général - greffier par intérim.
Valérie Savoie, trésorière, greffière-adjointe.
Soutien technique : Olivier Rondot

La réunion était diffusée en direct sur la page Facebook municipale.

1. Ouverture de la réunion :

Monsieur le maire Gagnon souhaite la bienvenue et fait la lecture de l'ordre du jour.

2. Vérification du Quorum :

Confirmation du quorum par le greffier par intérim, Monsieur Roch Dugas.

3. Déclaration de conflit d'intérêt :

Aucun

4. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault et appuyé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté.

5. Adoption des procès-verbaux :

M. le conseiller Paulin mentionne un point manquant à son rapport de la dernière réunion. Il sera ajouté.

Il est proposé par le conseiller Denis Couturier et appuyé par le conseiller Steeve Savoie que les procès-verbaux de la réunion régulière du 16 janvier 2024 et du 20 février 2024 ainsi que celui de la réunion extraordinaire du 23 janvier 2024 soient adoptés tel que présentés. Adopté.

6. Affaires découlant du procès-verbal :

Aucun

7. Correspondance :

M. le maire fait la lecture de la réponse du DSFNO, à la suite d'une lettre envoyée en mars dernier.

(Voir annexe) M. le conseiller Savoie demande qu'un suivi soit fait avec M. Luc Caron pour un compte rendu de la rencontre qui devait avoir lieu avec les directions d'école.

8. Rapport des Finances :

- Rapport financier du service de fonctionnement général et service d'eau et égouts au 29 février 2024; Mme la trésorière Valérie Savoie fait son rapport et donne quelques explications.
- Rapport des dépenses des conseillers pour le mois de février 2024
- M. le greffier par intérim donne le rapport de dépenses des conseillers pour février 2024.

9. Rapports du maire, DG et comités de conseil :

GRC

Le Sergent Gagnon donne le rapport du dernier mois (Voir annexe)

M. le conseiller Couturier remercie les membres de la GRC qui étaient présents lors des match opposant le Castors et le Dynamo. Série très intense.

Brigade d'incendie

M. Christian Gallien donne son rapport du dernier mois.

La formation des pompiers est pratiquement terminée. Les certificats arriveront prochainement.

M. le maire demande comment ça fonctionne si un pompier n'a pas toute sa formation. Est-ce qu'il peut se rendre sur un lieu d'incendie? M. Gallien répond que tout dépend ou le pompier se situe dans sa formation et aussi la sorte d'incendie.

Élève École MG

Mlle Mahée Savoie mentionne les activités de l'école Marie-Gaétane de janvier et février. Le 14 février dernier, une vente de rose a eu lieu à l'école. Le vendredi 16 février, des sorties sportives ont été organisées. Du 26 février au 1er mars avait lieu la semaine du Carnaval de l'école Marie-Gaétane. Belle participation!

Maire

M. le maire mentionne les réunions auxquelles il a assisté. Un local gratuit a été demandé pour le vitrail. La Municipalité n'est pas en mesure de leur fournir un local gratuit. Il y aurait un surplus budgétaire au niveau du DSFNO, M. le maire croit que la solution se trouve là.

M. le maire félicite le directeur général par intérim pour l'avancement des projets. Il mentionne qu'avec la réforme municipale, il y a des défis au niveau de la boîte administrative. Des salaires ont été

augmentés, pour qu'ils soient au même niveau que partout ailleurs dans la province. Cette année, les élus ont augmenté leur salaire de 25%.

Comité de pêche : Belle participation pour la pêche. Cet hiver, le lac a été une belle place pour des activités familiales. Le lac devient un attrait pour notre communauté. Ça serait intéressant de faire des partenariats avec les commerces de la région, pour attirer les gens de l'extérieur.

Directeur général

M. Dugas fait un résumé des motions résolutions.

Agente de développement communautaire

Absente

Comités de conseil

Aucun

10. Motions et résolutions :

Résolution 2024-11 : 1^{ère} lecture par titre de l'arrêté # 09-2024 : Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant le contrôle des animaux domestiques

Il est proposé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault que la 1^{ère} lecture par titre de l'Arrêté # 09-2024 - Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant le contrôle des animaux domestiques, soit adopté. Adopté.

Résolution 2024-12 : 2^e lecture par titre de l'arrêté # 09-2024 : Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant le contrôle des animaux domestiques

Il est proposé par le conseiller Burt W. Paulin et appuyé par le conseiller Denis Couturier que la 2^e lecture par titre de l'Arrêté # 09-2024 - Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant le contrôle des animaux domestiques, soit adopté.

Résolution 2024-13 : 1^{ère} lecture par titre de l'arrêté # 17-2024 : Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant les colporteurs, les marchands ambulants, les vendeurs et les cantines mobiles

Il est proposé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par le conseiller Steeve Savoie que la 1^{ère} lecture par titre de l'Arrêté # 17-2024 - Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant les colporteurs, les marchands ambulants, les vendeurs et les cantines mobiles, soit adopté. Adopté.

Résolution 2024-14 : 2^e lecture par titre de l'arrêté # 17-2024 : Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant les colporteurs, les marchands ambulants, les vendeurs et les cantines mobiles

Il est proposé par la conseillère Huguette Fournier et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault que la 2^e lecture par titre de l'Arrêté # 17-2024 - Arrêté de la Communauté rurale de Kedgwick concernant les colporteurs, les marchands ambulants, les vendeurs et les cantines mobiles, soit adopté. Adopté.

Résolution 2024-15 : 1^{ère} lecture par titre de l'arrêté # 32-2024 : Arrêté municipal concernant l'abrogation d'arrêtés de la Communauté rurale de Kedgwick

Il est proposé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin que la 1^{ère} lecture par titre de l'Arrêté # 32-2024 - Arrêté municipal concernant l'abrogation d'arrêtés de la Communauté rurale de Kedgwick, soit adopté. Adopté.

Résolution 2024-16 : 2^e lecture par titre de l'arrêté # 32-2024 : Arrêté municipal concernant l'abrogation d'arrêtés de la Communauté rurale de Kedgwick

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par la conseillère Huguette Fournier que la 2^e lecture par titre de l'Arrêté # 32-2024 - Arrêté municipal concernant l'abrogation d'arrêtés de la Communauté rurale de Kedgwick, soit adopté. Adopté.

Résolution 2024-17 : L'enlèvement d'un pont sur un terrain de la Communauté rurale

ATTENDU que le conseil municipal a tenté de faire enlever un pont construit sans permission sur le terrain municipal identifié par le NID 50384098;

ET ATTENDU que le conseil vient d'apprendre que ledit pont ne traversait pas 2 terrains, mais se retrouve uniquement sur le terrain municipal :

IL EST RÉSOLU que l'administration revienne au conseil avec un estimé du coût des travaux nécessaires pour l'enlèvement du pont.

M. le conseiller Paulin mentionne qu'il avait fait la demande au Directeur général par intérim la lettre de demande ainsi que la lettre de refus. Il demande si la Municipalité a reçu ses lettres. M. Dugas répond que oui. M. le conseiller Paulin se questionne sur l'importance de faire enlever le pont, puisque nous en avons plusieurs autres dans la communauté. M. le conseiller Deschênes-Thériault mentionne que le pont en question a été construit sur le terrain de la Municipalité, sans permission. La raison principale pourquoi le pont sera enlevé, pour ne pas causer de précédent.

Proposé par : Le conseiller Steeve Savoie

Appuyé par : Le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault

Adopté. 1 contre.

Résolution 2024-18 : Application de l'arrêté 14-2016 portant sur les lieux inesthétiques et dangereux
ATTENDU QU'EN vertu de l'Arrêté municipal 14-2016 portant sur les lieux dangereux ou inesthétiques de la Communauté rurale de Kedgwick et sous les dispositions de la loi sur la gouvernance locale, chapitre 18, y compris les amendements, un avis de conformité a été déposé le 1 mars 2024 au 72 rue Des Montagnes, Kedgwick NB E8B 1B5 et portant le NID # 5040774

ATTENDU QU'AUCUN effort n'a été fait par le propriétaire ou la succession pour corriger la situation dans le délai prescrit de 14 jours suivant l'avis de conformité;

ATTENDU QUE le bâtiment est structurellement défectueux et constitue un problème de sécurité pour quiconque se trouve à proximité de cette propriété;

ATTENDU QU'EN vertu des articles 137 (1) à 137(5) de la loi sur la gouvernance locale, la Communauté rurale a le pouvoir de nettoyer, de réparer ou de démolir;

Il est proposé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin qu'il soit résolu que le conseil autorise l'agent chargé de l'exécution et l'application de l'Arrêté 14-2016 portant sur les lieux dangereux ou inesthétiques de la Loi sur la gouvernance locale, Roch Dugas, de prendre les mesures décrites dans l'avis de conformité afin de rendre cette propriété conforme. Adopté.

Résolution 2024-19- RÉOLUTION DU CONSEIL EN VUE DE MODIFIER LE PLAN RURAL
(En vertu de l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme)

Sujet : Rezonage du Club Tout-Terrain de Kedgwick Inc
572 Chemin Petit-Ouest

ATTENDU QUE le Conseil a l'intention de prendre l'arrêté No 19-2024 intitulé « Un arrêté pour modifier l'arrêté no 19-2017 » en vue de permettre l'affectation et l'usage des terrains comme suit :

Changer le zonage d'un terrain appartenant au Club des Tout-Terrain de Kedgwick Inc., situé au 572 Chemin Petit-Ouest et portant le NID 50235969. Aux fins du plan rural de la Communauté rurale de Kedgwick, le zonage de la propriété est changé afin de rajouter un bar et un restaurant sur la parcelle portant le NID 50235969 en plus des usages déjà permis dans la zone RU1-Zone d'exploitation rurale.

QU'IL SOIT RÉSOLU

a) que le Greffier, agissant au nom du Conseil, voit à ce que l'avis public prescrit dans l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme soit affiché sur le site Web de la municipalité pour annoncer l'intention du Conseil, le jour et le lieu d'examen des oppositions formulées à l'encontre du projet d'arrêté, et

b) que l'examen des oppositions formulées à l'encontre du projet d'arrêté soit fixé au mardi 16 avril 2024 en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de la Communauté rurale de Kedgwick, à 19h00 heures.

Proposé par : Le conseiller Jean-Baptiste Thériault

Appuyé par : Le conseiller Denis Couturier

Adoptée.

Proposition 2024-20 : Nomination d'un conseiller sur le comité d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants au Restigouche

Il est proposé par le conseiller Burt W. Paulin et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault, qu'il soit résolu que la Communauté rurale de Kedgwick sera représentée par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault sur comité d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants au Restigouche. Adoptée.

Proposition 2024-21 : Demande de financement à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault que le greffier municipal, la trésorière, ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la Communauté rurale de Kedgwick d'un montant de 1 055 000\$, selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la Communauté rurale de Kedgwick convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. Adoptée.

M. le conseiller Savoie explique la débenture. Il s'agit de la partie de la rue Notre-Dame que la Municipalité doit payer.

11. Rapport des conseillers

Denis Couturier

Aréna : Un camp d'hockey a eu lieu pendant la semaine de relâche, belle participation de 47 hockeyeurs. Le camp sera de retour en 2025. Les 29-30-31 le tournoi familial aura lieu, suivi du tournoi 3x3 les 5-6-7 avril. Deux équipes du hockey mineurs (PeeWee & Bantam) nous représenteront lors des tournois provinciaux. L'équipe des Dragons PAJS, qui compte des joueurs de Kedgwick, se rendront aux provinciaux aussi.

Alivia Aubé est championne provincial en gymnastique. M. le maire mentionne qu'il serait bon qu'on le mentionne sur facebook.

Il est proposé par le conseiller Jean-Baptiste et appuyé par (*inaudible*) qu'un bouquet de fleurs soit envoyé à Mlle Aubé en signe de reconnaissance pour son championnat. Adopté.

Burt W. Paulin

Brigade d'incendie de St-Jean-Baptiste : Deux thermopompes ont été installées dernièrement. Des travaux majeurs vont avoir lieu, en attente d'estimés.

SRD : Réunion zoom qui annonce de nouveau projet et nouveau budget. Une demande sera faite afin de continuer les travaux.

Aéroport : M. le conseiller Paulin donne le rapport d'activité pour le mois de février. Une augmentation dans le trafic aérien. L'aéroport se fait connaître! M. le maire mentionne que dans les camps de pêche, ce n'est pas tous les pêcheurs qui utilisent l'aéroport de Charlo, est-ce qu'un plan est établi? M. le conseiller Paulin répond que la directrice générale a été mandatée de communiquer avec les clubs de pêche pour leur donner l'information.

Guillaume Deschênes-Thériault

Arrêtés municipaux : Le conseiller Deschênes-Thériault mentionne que c'est son dossier principal pour l'instant. À Kedgwick, nous avons 32 arrêtés. Sur 32, 18 sont refaites. Beaucoup de travail à faire sur le dossier. Il explique le travail effectué.

SDR : Un projet sera déposé à la SDR qui vise l'embellissement. Des détails seront dévoilés sous peu.

Amina : M. le conseiller demande au commerçant s'ils sont intéressés à donner des dons afin de faire un sac cadeau pour les nouveaux arrivants.

Steeve Savoie

Volley ball : Deux équipes de Volleyball interscolaire nous ont représentés dans un tournoi à Dalhousie. Très bien été pour les deux équipes.

Rencontre ingénieurs : Une rencontre avec les ingénieurs de la rue Notre-Dame a eu lieu. Les lampadaires seront branchés prochainement. Les lignes seront refaites rapidement. Des réflecteurs seront installés dans la courbe l'automne prochain. Des radars de vitesse et des traverses piétons illuminés seront installés.

Dégel : Nous demandons aux citoyens de limiter le poids sur nos routes municipales. L'épaisseur d'asphalte qui est sur les routes provincial n'est pas la même que sur les routes municipales.

Routes : M. le conseiller mentionne qu'un numéro de téléphone est disponible si les citoyens sont témoin de chemin ou routes provincial en mauvais états.

Contrat de neige : Le contrat se termine fin avril. Le contrat sera revu et remis en appel d'offre.

Huguette Fournier

Manoir MGR Melanson : Une rencontre a eu lieu dans le dernier mois.

SCHP : Mme la conseillère Fournier a demandé à M. Cédric Comeau de venir à une de nos réunions municipales pour expliquer le choix des salles et spectacles.

Club de marche : Une page facebook a été créer pour que les citoyens restent informés.

Salle du citoyen : Une demande a été fait à la FIC pour une subvention de tables. En attente de réponse. La porte jardin a été installée la semaine dernière.

Tour des Pionniers : La thermopompe ne fonctionne pas, on doit la faire vérifier.

Jean-Baptiste Thériault

Eau Égouts : Une fuite à été réparée. La consommation d'eau est de 115 000 gallons d'eau par jour. Le drain pluvial en face de l'épicerie va être débloqué.

APECA : Le député M. René Arsenault est venu faire une annonce à la salle du citoyen pour des entreprises de la région qui ont reçues des subventions du Gouvernement fédéral. Il mentionne que la prochaine fois qu'un député vient faire une annonce, que nous l'accueillons mieux. Ex : café, biscuit, etc.

Maillon : Le 19 février dernier lors de la journée de la famille, le comité servait du chocolat chaud aux citoyens présents aux activités.

Journal Flash sur ma communauté : Un exemplaire du journal devrait sortir à la fin du mois d'avril.

12. Présentation du public

Mme Diane Thompson – Bibliothèque publique

Mme Thompson mentionne que les lacs sont un très bel endroit pour des activités. L'équipement de pêche doit être vérifié à la fin de la saison.

Premiers soins en santé mentale : La bibliothèque a reçu une subvention pour une formation en premiers soins en santé mentale. Vingt-cinq places disponibles. Treize personnes se sont présentées à la formation.

Programme manger frais : Chaque famille a accès à un sac pour 20\$. Belle participation!

Groupe de soutien 360 degrés : Un groupe sur le deuil est formé et les mercredis soir, une rencontre a lieu à la Bibliothèque afin de mieux comprendre le deuil.

Mme Thompson mentionne les activités de la bibliothèque.

Elle mentionne que le comptoir d'impôt pour revenu modeste est de retour cette année, à la salle du citoyen, c'est gratuit.

Offre d'emploi : Un poste est ouvert au club de lecture d'été. Tout le monde peut appliquer sur le poste.

13. Question du public

M. Marcel Gauthier mentionne que les transports font beaucoup de bruit la nuit. M. le maire mentionne que ce n'est pas la GRC qui prend ses dossiers là en main. Il demande au Directeur général de demander une rencontre avec la sécurité publique.

Mme Diane Thompson demande, au sujet des lieux inesthétiques, elle mentionne que l'église de White Brooks devrait être une priorité. M. le conseiller Paulin mentionne que la Municipalité ne peut pas

absorber le coût de la démolition de l'église, nous devons avoir de l'aide du gouvernement. Mme Thompson demande si des indicateurs de vitesse seront installés à St-Jean-Baptiste? M. le conseiller Savoie mentionne que c'est sous la responsabilité du ministère des Transports.


M. Cédric Comeau demande pour le prochain contrat de déneigement, d'avoir un contrat double volets. C'est-à-dire, s'il ne sort presque pas dans l'hiver, le contrat est ajusté?

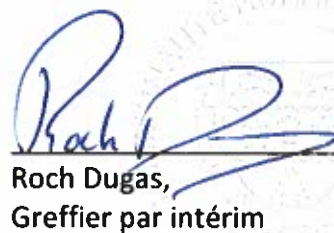
14. Date de la prochaine réunion :

Mardi 16 avril 2024

15. Levée de la réunion

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie que la réunion soit levée à 21h37.


Eric Gagnon,
Maire


Roch Dugas,
Greffier par intérim